

ARRÊTÉ n° 2021 - 91  
de composition de commission d'examen des vœux  
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur  
rentrée universitaire 2021-2022

La Présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13 ;

ARRÊTE

**Article 1 :** La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2021-22, **portail 1 : Psychologie et Sciences Cognitives et Licence Accès Santé portail 1 : Psychologie et Sciences Cognitives - santé** est arrêtée comme suit :

En qualité de Président de la commission :

François OSIURAK: mention Psychologie et Sciences Cognitives

En qualité de membres de la commission :

Johann JUNG: mention Psychologie

Isabelle TAPIERO : mention Psychologie et Sciences Cognitives

Tanguy LEROY : mention Psychologie

Emanuelle REYNAUD : mention Sciences Cognitives

Nicolas BALTENNECK : mention Psychologie

**Article 2 :** La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le 13/04/2021

La Présidente de l'université Lumière Lyon2

Nathalie DOMPNIER

